



Diplôme
Etat
Jeunesse
Education
Populaire
Sport

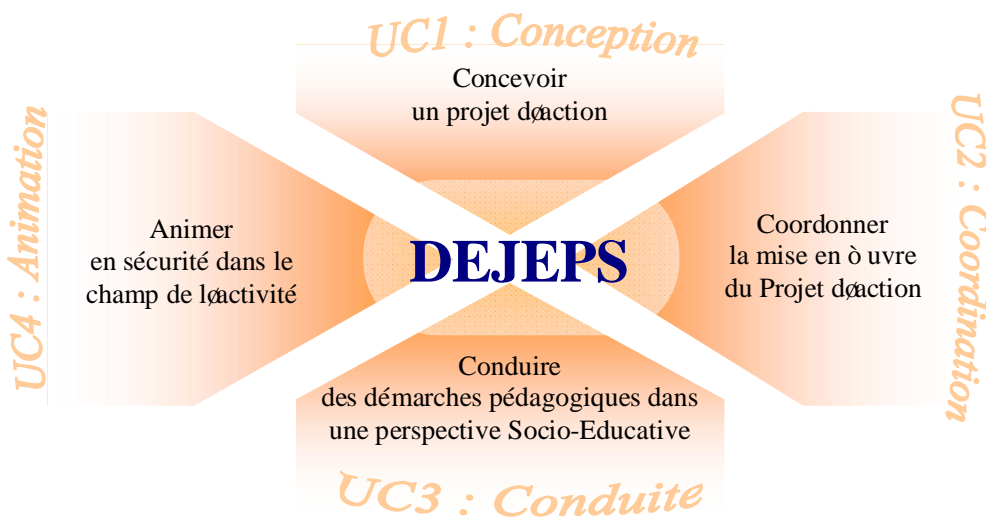
DEJEPS

Spécialité ▶ Animation Socio-Educative ou culturelle

Mention ▶ Développement de projets, territoires et réseau

Diplôme de niveau III du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Le DEJEPS est obtenu par la validation de quatre unités de compétences



- ▶ Avec la spécialité « Animation Socio-Educative ou culturelle » et la mention « Développement de Projets, territoires et réseau », l'animateur titulaire du DEJEPS met en place des projets collectifs sur un territoire.
- ▶ Il inscrit les usagers (habitants, bénévoles, ...) au centre de son action.
- ▶ Il peut exercer plusieurs types de fonctions :
 - **Animateur - coordonnateur**
 - **Agent de développement**
 - **Animateur de réseau**
 - **Coordonnateur de projets, etc**
- ▶ Il réalise son activité professionnelle dans des structures telles que les Centres Sociaux, les Maisons de Jeunes, associations de jeunesse et d'éducation populaire, les services jeunesse des municipalités



PUBLIC

Animateurs demandeurs d'emploi ou salariés ayant le projet de professionnalisation qualifiés dans ce domaine

MODES D'ACCES

- ▶ Formation sur un parcours global
- ▶ Parcours individualisés (passerelles possibles pour les personnes ayant réalisé la formation DEFA partiellement ; positionnement effectué à l'entrée en formation)
- ▶ Validation des Acquis de l'Expérience

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Être titulaire d'un diplôme de Niveau IV du champ de l'animation (BEATEP, BPJEPS)

ou

Être titulaire d'un diplôme de Niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (licence, DUT)

ou

Attester d'un niveau de formation correspondant à un Niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois

ou

Justifier de 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole correspondant à 1600 h minimum

Les personnes disposant :
d'un livret de formation DEFA en cours de validité (Diplôme d'Etat relatif à la Fonction d'Animation)

et ayant validé :

- (1) *le stage pratique*
- (2) *UF « TA »*
- (3) *UF « ESA » ou « GAO » ou « PRH »*

peuvent se présenter directement aux tests de positionnement (Retirer un dossier d'inscription à l'éfas préalablement)

DUREE GLOBALE DE LA FORMATION

Minimum 1200 h dont :

- 700 h minimum en Centre (dont 14h de positionnement),
- 700 h minimum en Structure.

Le nombre d'heures du parcours sera défini individuellement par le positionnement

La formation se déroule sur 13 mois maximum

RYTHME

Stagiaires	en Centre	en Structure
Demandeurs d'emploi	2j/semaine (les lundis & mardis) + 1 semaine bloquée par mois	2j/semaine sur le terrain professionnel + Temps plein pendant les vacances scolaires
Salariés	2j/semaine (les lundis & mardis) + 1 semaine bloquée par mois	La période en structure est généralement réalisée dans la structure employeuse

DATES PREVISIONNELLES DE FORMATION

VALENCIENNES
du 24 Novembre 2008 au 18 Décembre 2009

LILLE
du 27 Novembre 2008 au 19 Décembre 2009

LIEU DE LA FORMATION



Campus St Raphaël 6 Bât C
83 Boulevard Vauban
59044 LILLE CEDEX

◀ L'entrée en Formation DEJEPS ▶

1. Satisfaire aux Vérifications des Exigences Préalables (V.E.P)
 - ▶ Compléter le dossier d'inscription V.E.P de la DRDJS (télécharger le dossier sur <http://drdjs-nordpasdecals.jeunesse-sports.gouv.fr> ou le retirer à la DRDJS)
 - ▶ Retourner le dossier complété à la DRDJS afin d'obtenir l'attestation de satisfaction
2. Compléter et retourner la fiche d'inscription de l'efas « la fiche renseignements stagiaire » (télécharger le dossier d'inscription sur notre site : www.efas.fupl.asso.fr/efas/ ou le retirer en téléphonant au 03 20 21 86 66)
3. Se présenter à « l'évaluation du niveau initial » comprenant **un test écrit et un entretien individuel** afin de vérifier la pertinence du choix de la formation (Tests prévus sur 2 jours : *les 27,28 octobre 2008 à LILLE et les 6, 7 octobre 2008 à VALENCIENNES*).
4. Être à la recherche d'une structure vous permettant d'effectuer votre formation en alternance

◀ Le positionnement ▶

1. Se présenter aux trois dates du positionnement comme l'indiquera la convocation Dates prévisionnelles :
Lille : les 12,13,14 Novembre 2008 *Valenciennes : les 20,21,22 Octobre 2008*
2. Valider le **Parcours Individualisé de Formation** proposé au jury d'action

◀ Le Parcours Individualisé de Formation ▶

En fonction du P.I.F, le candidat suivra tout ou partie des modules :

Ensemble Modulaire I :

Être capable de concevoir et de coordonner un projet d'action

Cet ensemble modulaire débouche sur la certification des UC 1 & UC 2 :

UC1. Conception : analyser les enjeux du contexte socio-professionnel, formaliser les éléments du projet, définir les moyens nécessaires

UC2. Coordination : animer une équipe de travail, promouvoir les actions programmées, gérer la logistique des programmes d'action, animer la démarche qualité

Ensemble Modulaire II :

Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative en assurant la sécurité des publics

Cet ensemble modulaire débouche sur la certification des UC3 & UC 4 :

UC3. Conduite : définir les cadres, de conduite et d'évaluation des interventions pédagogiques menées au moyen d'un support d'activité, encadrer un groupe,

UC4. Animation en sécurité : mobiliser les ressources techniques, réaliser les gestes professionnels, anticiper les risques juridiques

◀ L'accès au titre ▶

Obtention du diplôme DEJEPS après certifications finales des 4 UC par le jury régional (DRDJS)

TARIFS

Frais de dossier : 50 euros

Coût pédagogique de la Formation :

Demandeurs d'emploi : 7,16 €/heure (pour l'année 2007)
soit pour un parcours global de 756 heures en centre ▶ 5412,96 euros
(Possibilité de prise en charge par le Conseil Régional)

Salariés : 11 €/heure
soit pour un parcours global de 756 heures en centre ▶ 8316 euros

CONTACTS



Accueil & Renseignements

03 20 21 86 66

efas@fupl.asso.fr



DRDJS

35 rue Boucher de Perthes
59044 LILLE CEDEX

<http://drdjs-nordpasdecalais.jeunesse-sports.gouv.fr>

Tél : 03 20 14 42 42



Campus St Raphaël 6 Bât C
83 Boulevard Vauban
59044 LILLE CEDEX

Téléphone : 03 20 21 86 66 www.fupl.asso.fr/efas ÉE-mail : efas@fupl.asso.fr